



National Defence

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Défense nationale

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

## REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

**AMENDMENT NO. 002**  
**N° DE LA MODIFICATION 002**

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Email : [Katrina.Byrd@forces.gc.ca](mailto:Katrina.Byrd@forces.gc.ca)  
Courriel : [Katrina.Byrd@forces.gc.ca](mailto:Katrina.Byrd@forces.gc.ca)

**Proposal To: National Defence Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

**Proposition à : Défense nationale Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

<b>Title – Titre</b> Artifice de la Signalisation, Fumigène et éclairant	<b>Solicitation No. – N° de l'invitation</b> W8486-217405/A
<b>Date of Amendment – Date de modification</b> 12 mars, 2021	
<b>Address Enquiries to: – Adresser toutes questions à :</b>  Katrina Byrd <a href="mailto:Katrina.Byrd@forces.gc.ca">Katrina.Byrd@forces.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – N° de telephone</b> Par courriel	<b>FAX No. – N° de fax</b> Par courriel
<b>Destination</b>  Voir les détails en annexe C - Détails des articles	

**Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.**

**Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.**

### Solicitation Closes – L'invitation prend fin

**At: – à :** 14h00

**On: – le :** 18 mars, 2021

Time Zone: Eastern Daylight Time (EDT)  
Fuseau horaire: Heure avancée de l'Est (HAE)

<b>Delivery Required – Livraison exigée</b>  See herein.
<b>Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur</b>  
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)</b>  Name – Nom _____ Title – Titre _____  Signature _____ Date _____

## **Demande de propositions – Besoin du ministère de la Défense nationale (MDN) – Artifice de la Signalisation, Fumigène et éclairant**

---

La demande de propositions (DP) est modifiée de la façon décrite ci-dessous.

La modification de la DP comprend les éléments suivants :

- publication des questions transmises par les soumissionnaires et des réponses à ces questions
- les modifications à la DP

### **1.0 Questions et réponses**

Question 1 : En ce qui concerne la DP, pouvez-vous définir les « dessins de niveau 2 » tels qu’ils sont décrits à la section 3.3.1.? Par exemple, jusqu’à quel point ces dessins doivent-ils être détaillés?

Réponse 1 : Définition de dessin de niveau 2 :  
Niveau 2, Prototype de production et production limitée. Les dessins techniques préparés à ce niveau doivent divulguer directement ou par référence une approche de dessin appropriée pour permettre la fabrication d’un prototype de production et des modèles à production limitée. Les dessins techniques doivent comprendre, le cas échéant, des listes de pièces, des dessins de détail et d’ensemble, des données de contrôle d’interface, des diagrammes, des caractéristiques de rendement, des limites de fabrication critiques et des détails sur les nouveaux matériaux et processus.

Question 2 : Nous avons remarqué que la date de clôture de la DP susmentionnée a été reportée au 18 mars sans justification. Puisque la première livraison de 200 unités est attendue d’ici le 31 mai, il sera difficile de respecter ce délai en raison du report. Le MDN accepte-t-il de recevoir la première livraison d’ici le 30 juin ou le 31 juillet?

Réponse 2 : La date de livraison pour 2021 a été reportée. Elle est maintenant entre le 30 juin et le 31 juillet.

### **2.0 Modifications apportées à la demande de propositions**

2.1 RENVOI : Partie 6 – Clauses du contrat subséquent,  
Clause 6.4.1 Date de livraison

SUPPRIMER : « Tous les biens livrables doivent être reçus annuellement au plus tard le 31 mai. »

INSÉRER: « Tous les biens livrables doivent être reçus du 30 juin au 31 juillet 2021 pour la première année contractuelle et avant le 31 mai pour les années contractuelles suivantes. »

- 2.2 Renvoi : Pièce jointe à la partie 3 de la solidite de l'offre : Calendrier des prix,  
Articles 1 et 2, Période + Date requise
- SUPPRIMER : « Année contractuelle 1  
Au plus tard le 31 mai 2021 »
- INSÉRER: « Année contractuelle 1  
Au plus tard le 31 juillet 2021 »
- 2.3 Renvoi : Annexe C – Détails des articles,  
Articles 1 et 2, Période + Date requise
- SUPPRIMER : « Année contractuelle 1  
Au plus tard le 31 mai 2021 »
- INSÉRER: « Année contractuelle 1  
Au plus tard le 31 juillet 2021 »
- 2.4 Renvoi : Annexe D – Énoncé des travaux,  
Section 4.1, Article 1 + 2, Date de livraison
- SUPPRIMER : « Entre le 01 Avril et le 31 Mai 2021 »
- INSÉRER: « Entre le 30 juin et le 31 juillet 2021 »

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET EXIGENCES DE LA DEMANDE DE  
PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**